Burundi : la perspective de scrutins libres et démocratiques ne cesse de s'éloigner

International Crisis Group, 17 avril 2015 Les Ã©lections au Burundi : lâ€™Ã©preuve de vÃ©ritÃ© ou lâ€™Ã©preuve de forc
Rapport Afrique NÂ°224 - 17 avr. 2015 SYNTHESE ET RECOMMANDATIONS Les Ã©lections qui doivent avoir lieu de
fin mai Ã aoÃ»t 2015 vont Ãªtre dÃ©cisives pour lâ€™avenir du Burundi. Sont en jeu non seulement le devenir de lâ€™Ã©quip
pouvoir (le prÃ©sident Pierre Nkurunziza envisage de briguer un troisiÃ¨me mandat) mais aussi et surtout le maintien de
lâ€™accord dâ€™Arusha comme fondation de la paix au Burundi. Les mobilisations populaires et le prÃ©cÃ©dent de la chute d
prÃ©sident au Burkina Faso laissent augurer une confrontation dans la rue en cas de passage en force de Nkurunziza.
Le retour de la violence ne mettrait pas seulement fin Ã la paix civile progressivement rÃ©tablie aprÃ¨s lâ€™accord dâ€™Arusl
2000 mais aurait des implications rÃ©gionales dÃ©stabilisatrices et marquerait un nouvel Ã©chec des politiques de
consolidation de la paix. Pour Ã©viter un tel scÃ©nario, les partenaires du Burundi, qui ont dÃ©jÃ exprimÃ© leur inquiÃ©tude,
doivent renforcer leur implication dans le processus Ã©lectoral et prÃ©voir une rÃ©ponse graduÃ©e en fonction de son
inclusivitÃ© politique.
A la veille du congrÃ¨s du parti au pouvoir qui doit dÃ©signer son candidat pour le scrutin prÃ©sidentiel et Ã quelques
semaines des Ã©lections lÃ©gislatives et communales le 26 mai, la tension ne cesse de monter et la perspective de
scrutins libres et dÃ©mocratiques ne cesse de sâ€™Ã©loigner. Alors que des rÃ©unions prÃ©paratoires en 2013 et le retour au
pays des tÃ©nors de lâ€™opposition avaient laissÃ© espÃ©rer que la pÃ©riode prÃ©-Ã©lectorale serait marquÃ©e par lâ€™o
dialogue entre le pouvoir et lâ€™opposition, les signes avant-coureurs dâ€™une crise Ã©lectorale se multiplient. Lâ€™usage p
des institutions dâ€™Etat, les exactions dâ€™une jeunesse embrigadÃ©e dans des milices (les Imbonerakure), le manque de
confiance dans la Commission Ã©lectorale nationale indÃ©pendante (CENI), les manÅ“uvres pour rÃ©duire lâ€™inclusivitÃ© d
processus Ã©lectoral et la volontÃ© du prÃ©sident de se reprÃ©senter exacerbent les tensions avec une opposition qui
compte prendre sa revanche aprÃ¨s sa dÃ©faite de 2010 mais ne sait pas si ses tÃ©nors seront autorisÃ©s Ã Ãªtre candidats.
Lâ€™Ã©ventualitÃ© dâ€™un troisiÃ¨me mandat du prÃ©sident Nkurunziza pose la question de la prÃ©servation de la paix au
le prÃ©sident tente de passer en force et joue son va-tout en essayant dâ€™imposer un troisiÃ¨me mandat contre lâ€™Eglise
catholique, la sociÃ©tÃ© civile, une fraction de son propre parti et la plupart des partenaires extÃ©rieurs du Burundi. De son
cÃ´tÃ©, lâ€™opposition joue sa survie et les forces de sÃ©curitÃ© sâ€™interrogent sur leur rÃ´le en cas de crise violente. La s
est donc beaucoup plus grave que les Ã©lections ratÃ©es de 2010Â : ce qui est en jeu Ã travers ce nouveau cycle Ã©lectoral
est le maintien de lâ€™accord dâ€™Arusha comme fondation du rÃ©gime burundais. La communautÃ© internationale a pris
conscience des enjeux et des risques associÃ©s Ã ce cycle Ã©lectoral et certains voisins suivent de trÃ¨s prÃ¨s lâ€™Ã©volutio
processus, comme le prouvent les rÃ©centes visites du Haut-commissaire des Nations unies aux droits de lâ€™Homme, du
prÃ©sident tanzanien, des ministres belges et du Conseil de sÃ©curitÃ© des Nations unies Ã Bujumbura ainsi que la
rencontre entre les prÃ©sidents burundais et rwandais et lâ€™envoi dâ€™une mission Ã©lectorale des Nations unies (Menub)
dÃ©but de 2015. Alors que des Burundais commencent Ã se rÃ©fugier au Rwanda, la rechute du Burundi dans la violence
serait un cuisant revers pour les garants de lâ€™accord dâ€™Arusha et pourrait alimenter les dynamiques de crise rÃ©gionales
La rÃ©action des partenaires du Burundi â€“ et notamment les garants de lâ€™accord dâ€™Arusha â€“ nâ€™est pas Ã la mes
il est urgent quâ€™ils mobilisent des ressources suffisantes et sâ€™impliquent davantage pour enrayer la montÃ©e des tension
entre le camp prÃ©sidentiel et lâ€™opposition et Ã©viter une Ã©preuve de force dans la rue. RECOMMANDATIONS Pour
amÃ©liorer le processus Ã©lectoral Au parti au pouvoirÂ : 1.Â DÃ©clarer son soutien Ã un processus Ã©lectoral inclusif lors
son prochain congrÃ¨s et sâ€™abstenir de toute rhÃ©torique Ã©lectorale belliqueuse. A la Commission Ã©lectorale nationale
indÃ©pendante (CENI), aux partis politiques et Ã la sociÃ©tÃ© civile sous lâ€™Ã©gide de la MenubÂ : 2.Â NÃ©gocier un ac
mÃ©thodologie et une durÃ©e rÃ©aliste pour la fiabilisation du fichier Ã©lectoral. 3.Â Garantir un accÃ¨s sans restriction aux
commissions Ã©lectorales nationale, provinciales et communales par les mandataires et candidats des partis, ainsi que
par les observateurs, durant toutes les Ã©tapes de la compilation des rÃ©sultats. Aux partenaires internationaux, et plus
particuliÃ¨rement Ã lâ€™Union europÃ©enne et lâ€™Union africaineÂ : 4.Â Nommer Ã la tÃªte des missions dâ€™observati
des personnalitÃ©s politiques de poids qui sont connues par les interlocuteurs du Burundi et de la rÃ©gion. 5.Â CrÃ©er une
coordination rassemblant toutes les missions dâ€™observation Ã©lectorale, sous la direction conjointe de lâ€™Union africaine
(UA) et de lâ€™Union europÃ©enne (UE), afin dâ€™Ã©viter la duplication des efforts et lâ€™envoi de messages contradictoir
dâ€™assurer une couverture optimale des bureaux de vote. 6.Â Augmenter le soutien Ã la sociÃ©tÃ© civile burundaise afin
quâ€™elle puisse effectuer un suivi adÃ©quat du processus Ã©lectoral et des bureaux de vote, en accordant une attention
particuliÃ¨re aux discours ethnicistes et haineux et aux risques dâ€™escalade de la violence et de lâ€™intimidation. A la CEN
7.Â Publier la liste des candidats retenus pour chaque Ã©lection sur son site internet et dans le journal officiel. 8.Â Publier
sur son site internet et annoncer Ã la radio les rÃ©sultats dÃ©composÃ©s par bureau de vote aprÃ¨s les scrutins, et conserver
lâ€™intÃ©gralitÃ© des informations chiffrÃ©es figurant sur les procÃ¨s-verbaux de dÃ©pouillement issus des bureaux de vote.
cas de candidature du prÃ©sident Nkurunziza Aux partenaires internationaux, et plus particuliÃ¨rement au Conseil de
sÃ©curitÃ© des Nations uniesÂ : 9.Â Confier Ã lâ€™envoyÃ© spÃ©cial des Nations unies pour les Grands Lacs la mission d
nÃ©gocier une suspension des manifestations avec les partis dâ€™opposition et le parti au pouvoir, leur rappeler leurs
engagements relatifs Ã la conduite pacifique du processus Ã©lectoral et favoriser le retour des Burundais refugiÃ©s au
Rwanda. 10.Â Former un groupe des amis de lâ€™accord dâ€™Arusha rÃ©unissant les garants de lâ€™accord et les pays d
cÅ“ur la stabilitÃ© du Burundi, ayant pour mission dâ€™appeler tous les partis burundais Ã rÃ©affirmer leur engagement Ã so
les principes dâ€™Arusha. 11.Â Indiquer aux responsables des services de sÃ©curitÃ© burundais que des actes de rÃ©pres
contre la population conduiraient Ã une enquÃªte de la Cour pÃ©nale internationale, une rÃ©duction ou une suspension des
programmes de coopÃ©ration policiÃ¨re et militaire des pays europÃ©ens et des Etats-Unis, des interdictions de visas et
lâ€™interdiction pour les officiers en cause de servir dans des missions de maintien de la paix de lâ€™UA et des Nations unies
12.Â Renforcer les capacitÃ©s humaines et financiÃ¨res du bureau du Haut Commissariat aux droits de lâ€™homme pour lui
permettre dâ€™apporter un soutien significatif aux structures burundaises chargÃ©es du suivi des violations des droits de

lâ€™homme avant, pendant et aprÃ¨s les Ã©lections. A lâ€™oppositionÂ : 13.Â Saisir la Cour de justice de lâ€™East Africa Community (EAC) pour contester la validitÃ© de cette candidature au regard des principes constitutifs de lâ€™EAC. En cas dâ€™exclusion de certains tÃ©nors de lâ€™opposition de la course Ã©lectorale A lâ€™oppositionÂ : 14.Â Faire un recours a CENI et de la Cour constitutionnelle. Au groupe des amis de lâ€™accord dâ€™ArushaÂ : 15.Â Se rendre sans dÃ©lai Ã Buju pour organiser une table ronde entre le pouvoir et lâ€™opposition afin de dÃ©gager une solution consensuelle et inclusive. A la Cour pÃ©nale internationaleÂ : 16.Â Publier un communiquÃ© prÃ©venant que le procureur enquÃªtera sur les violences Ã©lectorales qui pourraient survenir. A la Belgique et aux Pays-BasÂ : 17.Â Ne pas dÃ©caisser leur derniÃ¨re contribution pour le financement du processus Ã©lectoral. A lâ€™Union europÃ©enneÂ : 18.Â Passer du dialogue politique renforcÃ© au consultations prÃ©vues par lâ€™article 96 de lâ€™accord de Cotonou. Si ces derniÃ¨res devaient sâ€™avÃ©rer peu concluant considÃ©rer la suspension de son aide institutionnelle. Nairobi/Bruxelles, 17 avril 2015 Lire Lâ€™intÃ©gralitÃ© du Rapport